

LE SNES-FSU POUR LES LIBERTÉS ET LES DROITS !

Nous SNES-FSU Guadeloupe défendons un projet éducatif large et ambitieux, qui vise non seulement la réussite de tous les élèves, mais qui aspire à former des citoyens éclairés, libres et émancipés. C'est pourquoi notre champ d'action dépasse largement le simple cadre corporatiste de la défense des intérêts des collègues et se donne l'objectif, de proposer un modèle d'éducation alternatif.

En tout état de cause, nous, au SNES-FSU Guadeloupe, défendons, et continuerons de défendre les libertés et les droits de tous ! De la même manière que nous avons systématiquement défendus les lycéens exclus des établissements scolaires à cause de leur coiffure, de la même manière que nous dénonçons systématiquement les entraves à l'obligation de scolarité faits aux collégiens qui ne portent pas nécessairement la bonne tenue vestimentaire, de la même manière que le SNES-FSU au niveau national est pleinement partie prenante du Réseau Éducation Sans Frontière, pour que l'administration de l'éducation nationale ne fournisse pas les noms des élèves sans papiers à la police et que les arrestations n'aient jamais lieu dans une enceinte scolaire, nous SNES-FSU Guadeloupe, dénonçons les poursuites judiciaires lancées contre le jeune lycéen Marvin pour des propos tenus durant un débat dans le cadre d'une enceinte scolaire.

Nous, SNES-FSU Guadeloupe, ne tenons absolument pas à stigmatiser l'enseignant qui, dans le cadre de ses fonctions, n'a pas trouvé d'autre alternative sur l'instant que de faire un rapport au chef d'établissement concernant les propos tenus par l'élève. Par contre, nous dénonçons l'attitude du chef d'établissement et du rectorat, qui, au lieu de chercher une solution éducative à des propos totalement inappropriés d'un adolescent dans le cadre d'un débat scolaire, ont préféré renvoyer à la police et à la justice le soin "d'éduquer" ce lycéen. Les élèves, dans le cadre d'un débat post-attentat, doivent avoir la possibilité de se tromper. C'est notre rôle d'éducateur de leur montrer que les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sont compatibles avec la provocation mais pas avec le djihadisme. Rappelons que si tout enseignant a un légitime devoir de neutralité sur ses convictions personnelles, qu'elles soient religieuses ou politiques, il n'en va pas de même pour les jeunes que nous éduquons au quotidien, et qui doivent pouvoir libérer leur parole pour se construire !

Nous SNES-FSU Guadeloupe, réitérons notre volonté que les établissements scolaires soient sanctuarisés ! Pour qu'un enfant se construise, il a parfois besoin de libérer sa parole. Il peut et doit se tromper pour apprendre. Il peut exprimer son ressenti, ses convictions, ses souffrances pour se construire en tant que futur citoyen. C'est pourquoi nous, SNES-FSU Guadeloupe revendiquons des équipes pluriprofessionnelles à temps complet dans tous les établissements scolaires ! Pour qu'un enfant ou un adolescent en souffrance se voit apporter la réponse adaptée qui par l'enseignant, qui par l'assistante sociale, qui par le psychologue scolaire ! Il ne peut être question d'envoyer policiers ou gendarmes pour des propos tenus dans un établissement scolaire ! Si l'enseignant a eu -légitimement- peur des propos sur l'instant, il appartenait au chef d'établissement de la rassurer ! Non de la conforter dans ses craintes pour générer une psychose absurde au vu des faits.

Nous SNES-FSU Guadeloupe, dénonçons l'absence de moyens humains dans les établissements scolaires pour faire face à des situations par ailleurs quotidiennes sur le territoire de la République et qui ne se terminent heureusement pas toutes devant un juge ! S'il y a aujourd'hui un état d'urgence nécessaire dans notre académie, c'est bien d'un état d'urgence social ! Pour attribuer les moyens humains aux établissements scolaires, pour attribuer les moyens financiers d'éduquer les élèves dans des locaux qui favorisent une éducation de haute qualité !

Le bureau du SNES-FSU Guadeloupe

